

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 6 juin 2011 ajournée le 20 juin 2011 au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Daniel Leblanc
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Était absente :
Françoise Cormier

Est également présent :
Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier, de la municipalité de Crabtree.

237-2011

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

M. le Maire ouvre la séance et constate le quorum.

R 238-2011

FESTIVAL 4X4 DE SOCCER TIM HORTON'S DE CRABTREE

ATTENDU QUE monsieur Alain Neveu du secteur St-Paul-Crabtree du Club de soccer Le Laser organise une journée de soccer le 6 août prochain et que cette journée se tient sur les terrains de Crabtree;

ATTENDU QUE cette activité regroupe plusieurs centaines de jeunes;

ATTENDU QUE lors des cinq dernières années, les organisateurs ont démontré qu'il s'agissait d'un événement d'envergure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle, appuyé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers, que la municipalité de Crabtree accepte de commanditer cet événement en versant un aide financière 1 000 \$ au secteur Crabtree-St-Paul du club de soccer Le Laser.

QUE la municipalité fournisse une affiche afin de s'assurer une bonne visibilité lors de l'activité.

ADOPTÉ

R 239-2011

DROITS DE PUBLICITÉ À L'ARÉNA

Sur proposition de Mario Lasalle, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de donner les droits de publicité à l'association de hockey mineur Joliette-Crabtree certains endroits dans l'aréna et à certaines conditions telles que :

1. Les panneaux publicitaires pour lesquels la municipalité consent des droits seront installés exclusivement sur le mur donnant sur la 2^e Avenue (en arrière du banc des visiteurs) et sur les bandes de patinoires;
2. Les panneaux publicitaires sont à la charge de l'association de hockey mineur Joliette-Crabtree;
3. Les supports pour recevoir les panneaux publicitaires seront installés par la municipalité. De plus, la municipalité coordonnera l'agencement de la publicité sur support et sur les bandes, s'il y a

lieu;

4. L'entente est d'une durée d'un an et pourra être renouvelée annuellement au mois de juillet de chaque année.

ADOPTÉ

R 240-2011

DEMANDE D'UN SERVICE DE HALTE-GARDERIE DURANT CONGRES DE LA FQM

ATTENDU QUE les jeunes et les femmes sont sous-représentés en politique municipale et que depuis quelques années, la Fédération Québécoise des Municipalités souligne l'importance de leur implication et de leur apport au sein de ce palier gouvernemental;

ATTENDU QUE pour les jeunes élus (es), il n'est pas toujours évident de confier leurs jeunes enfants à des proches durant 3 jours, en semaine, pour se rendre à Québec assister au congrès annuel de la Fédération;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, appuyé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers, que la municipalité de Crabtree demande à la FQM de prévoir un service de halte-garderie durant le prochain congrès qui se tiendra les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre prochains au Centre des Congrès de Québec.

QUE copie de cette résolution soit transmise à la FQM et à la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉ

241-2011

AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR TRAVAUX DE RÉFECTION DU PASSAGE À NIVEAU, 4^E AVENUE

André Picard donne avis de motion, qu'à une prochaine séance, il sera présenté, pour approbation, un règlement d'emprunt décrétant des travaux de réfection du passage à niveau, 4^e Avenue estimé 72 600 \$ et un emprunt de 72 600 \$.

Cet avis de motion est donné en conformité avec l'article 445 du Code municipal et il y a dispense de lecture lors de l'adoption dudit règlement.

R 242-2011

TRAVAUX DE TROTTOIRS

Sur proposition d'André Picard, appuyé par Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser des travaux de réfection de trottoirs pour un montant estimé à 15 000 \$, le tout tel que soumis dans la soumission de Généreux construction (Trottoirs Joliette) du 13 juin 2011 et signée par Pierre-Hugues Gravel, directeur.

ADOPTÉ

R 243-2011

BUREAU DES DÉLÉGUÉS - RUISSEAU DU TRAIT-CARRÉ

ATTENDU QUE la municipalité désire entreprendre des travaux de nettoyage et de reprofilage du ruisseau du Trait-Carré entre le chemin Ste-Marie et la voie ferrée;

ATTENDU QUE pour réaliser ces travaux l'intervention du bureau des délégués sera nécessaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard, appuyé par Daniel Leblanc et unanimement résolu par les conseillers, que la municipalité de Crabtree demande à la MRC de Joliette de mettre en place les moyens nécessaires à la réalisation de ses travaux et de convoquer une

rencontre du bureau des délégués pour permettre la réalisation de ces travaux.

QUE copie de cette résolution soit transmise à la MRC de Joliette.

ADOPTÉ

244-2011

DÉPÔT D'UNE LISTE DE COMPTES DES PAIEMENTS AUTORISÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE DÉPENSES

Le directeur général a déposé aux membres du Conseil municipal les comptes apparaissant aux listes Lot 1 et Lot 3, du 15 et 16 juin pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 30 571,71 \$ et payés, tel qu'autorisés par les articles 4 et 5 du règlement 2007-137 du règlement de délégation de dépenses.

R 245-2011

ADOPTION DES COMPTES

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes d'une somme de 28 603,31 \$ apparaissant à la liste du lot 2, du 16 juin 2011, soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

246-2011

DÉPÔT DU DOCUMENT "INDICATEURS DE GESTION 2010"

ATTENDU QUE le directeur général doit déposer avant le 31 décembre 2011 le document « Indicateurs de gestion 2010 »;

Le directeur général a déposé aux membres du Conseil municipal le document "*Indicateurs de gestion 2010*", tel qu'exigé par La Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (L.R.Q., c. M-22.1) qui a été modifiée par la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (2002, chapitre 37), afin de permettre au ministre d'établir, par arrêté ministériel, des indicateurs de gestion et les règles d'implantation de ces indicateurs.

R 247-2011

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2010 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CRABTREE

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Crabtree pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 et présentant les résultats suivants :

Revenus	58 958 \$
Dépenses	<u>76 858 \$</u>
Déficit	17 900 \$
Part de la municipalité (10 %):	1 790 \$

ADOPTÉ

R 248-2011

HAUSSE DE LA LIMITE DE CRÉDIT POUR LA CARTE DE CRÉDIT VISA

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers de demander à Visa Desjardins une hausse de la limite de crédit de 1 000 \$ à 3 000 \$ pour la carte de crédit détenue par la municipalité de Crabtree dont le signataire est Pierre

Rondeau.

ADOPTÉ

R 249-2011

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE CENTRE DE VALORISATION DE CRABTREE

ATTENDU QUE le conseil a adopté le 15 novembre 2010 la résolution R 378-2010 mandatant le maire et le directeur général afin de négocier la vente de terrains dans le futur mini-parc industriel avec des acheteurs potentiels;

ATTENDU QUE le 18 avril le conseil adoptait la résolution R 173-2011 autorisant la signature d'une convention de vente et d'achat pour un terrain dans le mini-parc industriel;

ATTENDU QUE suite à la signature de la convention, un protocole d'entente devait être préparé pour signature en même temps que l'acte de vente finale;

ATTENDU QUE le directeur général a déposé au conseil un projet de protocole d'entente qui satisfait les 2 parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Leblanc, appuyé par Jean Brousseau, et unanimement résolu par les conseillers:

QUE le conseiller, André Picard et le Directeur général, Pierre Rondeau, ou en son absence, le Directeur général adjoint, Christian Gravel, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente concernant le financement des coûts d'exploitation des ouvrages d'assainissement de la municipalité de Crabtree entre le centre de valorisation de Crabtree et la municipalité de Crabtree.

ADOPTÉ

R 250-2011

DÉFI VÉLO DE LANAUDIÈRE

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'acheter 1 billet pour le Défi vélo de Lanaudière au profit de la Fondation Richelieu de Joliette qui se tiendra à St-Charles-Borromée, le 27 août 2011 pour un montant total de 30 \$.

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 25.

Denis Laporte, maire

Pierre Rondeau, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.